

# POLITIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS BIBLIOTHÈQUE MAURICE-SAULNIER

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE HEARST

**DATE D'ADOPTION** 19 mai 2023

**DATE D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR** 19 mai 2023

**DERNIÈRE DATE DE  
RÉVISION** 19 mai 2023

*Cette politique relève du Sénat de l'Université de Hearst.*

**Campus  
de Hearst**

60, 9<sup>e</sup> Rue  
Hearst (Ontario) P0L 1N0  
705 372-1781

**Campus  
de Kapuskasing**

75, rue Queen  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5  
705 335-2626

**Campus  
de Timmins**

395, boulevard Thériault  
Timmins (Ontario) P4N 0A8  
705 267-2144

1 800 877-1781  
info@uhearst.ca  
[uhearst.ca](http://uhearst.ca)

## **Avant-propos**

La présente politique vise à fournir à la Bibliothèque Maurice-Saulnier et aux Centres de ressources de l'Université de Hearst un document de référence général pour le développement de leurs collections.

Ces collections constituent un fondement dynamique pour soutenir et encourager les activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche au sein de l'Université de Hearst, tant dans les environnements physiques que virtuels. Ainsi, la Bibliothèque développera une collection diversifiée dans des formats qui reflètent la réalité du cursus universitaire.

Les documents seront choisis par la ou le bibliothécaire. Toutefois, le choix des documents se fera de concert avec toute la communauté universitaire comprenant le corps professoral, les chercheuses et les chercheurs ainsi que le corps étudiant.

En outre, la bibliothèque mettra à disposition des outils de sélection tels que des systèmes de fournisseurs et d'éditeurs, des catalogues et des comptes rendus afin de faciliter le choix des documents. La ou le bibliothécaire consultera également les professeuses et les professeurs, spécialistes dans leurs domaines dans la sélection des outils appropriés.

## 1. Contexte actuel

La Bibliothèque Maurice-Saulnier de l'Université de Hearst, les deux centres de ressources des campus de Kapuskasing et de Timmins, ainsi que le Centre d'Archives de la Grande-Zone-Argileuse, dont le catalogue se trouvent dans le catalogue de la bibliothèque de l'Université, desservent officiellement l'ensemble des étudiantes et des étudiants à plein temps et à temps partiel à l'Université de Hearst et au Collège Boréal, le corps professoral de l'Université, le personnel administratif ainsi que les membres de la collectivité. Il est à noter que les ressources documentaires, et particulièrement les ressources électroniques, sont sollicitées par les membres de la communauté des trois campus que l'Université de Hearst dessert.

En 2023, la collection de la Bibliothèque Maurice-Saulnier et des deux centres de ressources compte plus de 40 000 documents physiques répertoriés dans le catalogue central. Sur le plan des ressources électroniques, la Bibliothèque Maurice-Saulnier met à la disposition de ses usagères et usagers et autres membres de la communauté universitaire, des milliers de périodiques électroniques ainsi qu'une vingtaine de bases de données, soigneusement choisies pour répondre aux besoins de la population étudiante ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs.

## Développement des collections

### 2.1. Types de formats

La documentation est acquise sous différents types de formats, soit le format électronique (numérique), imprimé, et audiovisuel.

- **Format électronique**
  - Les périodiques électroniques, documents et bases de données offrent la possibilité à toutes les usagères et tous les usagers, peu importe leur campus d'attache et l'endroit où elles et ils se trouvent, d'avoir accès à la documentation requise. Ce type de format élimine la contrainte d'accès physique ainsi que le manque d'espace de rangement des documents. Les ressources électroniques offrant le texte intégral seront considérées en priorité pour les acquisitions.

- **Format imprimé**

- L'imprimé conserve toujours une place importante dans les bibliothèques universitaires, notamment pour sa facilité d'utilisation (confort de lecture) et d'achat. L'édition cartonnée (reliée) reste privilégiée plutôt qu'une couverture souple. La couverture souple sera choisie si aucune autre édition n'est disponible, si l'ouvrage est jugé particulièrement important ou encore si on prévoit une forte utilisation du document.

- **Format audiovisuel**

- Les documents en format audiovisuel (DVDs) sont encouragés pour répondre surtout aux besoins d'enseignement. Ils seront logés à la bibliothèque et dans les centres de ressources, mais un lien sera fourni aux étudiantes, étudiants, professeures et professeurs lorsque la demande sera faite. Pour ce qui est des logiciels et fichiers de données, ils seront pris en charge par les différentes instances telles que le département informatique et technopédagogique.

## **2.2. Modes d'acquisition**

Quatre modes d'acquisition sont possibles à la Bibliothèque Maurice-Saulnier de l'Université de Hearst :

1. Les acquisitions « *à l'unité* » désignent les achats individuels de monographies, conformément aux critères d'acquisition énumérés au point 2.3 de la présente politique.
2. Les abonnements permettent d'acquérir des publications en série, tels que des revues au format imprimé, des publications annuelles ou semi-annuelles, telles que des rapports ou des données démographiques, etc. Les périodiques avec support électronique font également partie de cette catégorie.
3. Les acquisitions sous licences sont surtout pour la documentation qui se présente sous support électronique, que ce soit des monographies, bases de données, etc.
4. Les acquisitions en consortium sont réalisées par des ententes négociées au nom de regroupement d'établissements universitaires (par exemple, entre l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français) afin de bénéficier de licences et de tarifs avantageux. Le Réseau canadien de documentation et de recherche (RCDR) est l'organisme qui négocie les tarifs avec certains

fournisseurs, tels que la base de données *Érudit* et l'Association des presses universitaires canadiennes (ACUP/APUC).

### 2.3. Critères d'acquisition

Les critères suivants doivent prévaloir lors de la sélection de documents pour la bibliothèque et centres de ressources des campus :

- **Lien étroit avec les programmes d'enseignement de l'Université**, soit Administration des affaires et gestion, Étude des enjeux humains et sociaux, Psychologie et DÉSP.
- **Contenu du document**
  - Autorité de l'auteur
  - Autorité de l'éditeur
  - Valeur permanente de l'ouvrage
  - Utilisation potentielle du document
  - Disponibilité du document.
- **Évaluation de la collection**
  - Les domaines identifiés comme ayant une lacune pourraient recevoir une attention particulière pour la sélection des titres.
- **Langue**
  - Il est entendu qu'étant donné le caractère francophone de l'Université de Hearst, la Bibliothèque Maurice-Saulnier privilégiera l'achat de livres en français. Cependant, étant donné que certains ouvrages en français sont parfois indisponibles ou coûtent trop cher, des ouvrages en langue anglaise pourront combler les lacunes dans les différentes disciplines enseignées à l'Université. Les choix des ouvrages en anglais seront donc faits avec soin afin de garantir que les ressources disponibles répondent aux besoins de la communauté universitaire.
- **Provenance**
  - Les documents publiés au Canada français seront d'abord privilégiés pour les acquisitions dans la mesure où ils répondent aux besoins informationnels des programmes d'enseignement de l'Université. Par ailleurs, la Bibliothèque Maurice-Saulnier fait l'acquisition d'ouvrages francophones en provenance de l'Ontario. Ces ouvrages font partie des collections d'ouvrages d'intérêt local et provincial.

- **Actualité de la publication**
  - Dans le but de favoriser l'actualité du contenu des documents, la Bibliothèque Maurice-Saulnier vise à privilégier l'acquisition de documents publiés au cours des 10 dernières années. Il faut bien évidemment tenir compte de la nature des documents acquis.
  
- **Format privilégié**
  - Les formats physiques et électroniques seront privilégiés dépendant de la nature et de la disponibilité des documents requis.
  
- **Nombre d'exemplaires**
  - Un exemplaire unique est acquis pour chaque titre, sauf exception (document hautement emprunté, dans le contexte des cours hybrides qui sont offerts aux étudiantes et aux étudiants des trois campus en même temps). Dans le cas d'ouvrages à caractère local, la bibliothèque peut parfois acquérir plus d'un exemplaire.
  
- **Critères d'acquisition spécifiques aux périodiques :**
  - **Nouvel abonnement**
    - Avant de procéder à un nouvel abonnement, le contenu du périodique devra être évalué par la ou le bibliothécaire. Tout nouvel abonnement devra être pertinent dans au moins une des disciplines enseignées. La Bibliothèque Maurice-Saulnier et les centres de ressources ne conservent pas les anciens numéros, mais s'assurent que les anciens numéros se retrouvent dans les bases de données acquises par la bibliothèque.
    - Certains anciens numéros de revues seront acheminés au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse (CAGZA) à des fins de conservation. Ces revues ont été identifiées au préalable.
  
- **Critères et processus d'acquisition spécifiques aux ressources numériques**
  - La bibliothèque offre des ressources disponibles en accès libre ainsi que des ressources achetées. Pour ce qui est des revues, nous privilégions le contenu numérique plutôt que le format imprimé, étant donné que nous encourageons un accès équitable pour les trois campus desservis par l'Université. Dans le cas des livres, l'accès permanent est encouragé. Il est donc recommandé de faire l'achat des ressources numériques au lieu de la location. Lorsque possible, il est fortement encouragé d'acquérir les ressources numériques

directement de l'éditeur plutôt que d'un fournisseur ou un agrégateur.

- L'achat de ressources numériques se fera en lien avec le développement des programmes de l'Université et également en lien avec les besoins du corps professoral et de la population étudiante. La composante interdisciplinaire représente un facteur important dans la sélection des ouvrages.

- **Licences**

- Les conditions d'une licence doivent être acceptables. Par exemple, les fonctions suivantes doivent être disponibles :
  - accès hors campus ;
  - accès par reconnaissance des adresses IP ;
  - accès multiples ;
  - certains droits de reproduction ;
  - les statistiques d'utilisation doivent être disponibles et consultables.

- **Bases de données**

- Il s'agit du nombre de publications indexées; du nombre de revues dont les articles sont évalués par les pairs et indexés; des publications exclusives à la base de données; et des fonctionnalités de recherche – vocabulaire contrôlé vs vocabulaire libre, convivialité.

- **Coûts d'acquisition**

- La Bibliothèque Maurice-Saulnier explore différentes options pour économiser sur l'acquisition de ressources électroniques, notamment l'achat en consortium. Ainsi, l'Université a établi un partenariat avec l'Université de l'Ontario français (UOf) afin de faire un partage des coûts relatifs à certaines bases de données. Il est à noter que les deux établissements font partie du Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR).

### **3. Modification et révision**

Le Sénat de l'Université est responsable de la modification de la présente politique, sur recommandation du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

La présente politique doit être révisée au moins trois (3) ans après son adoption par le Sénat.

Politique élaborée le 12 mai 2023